

académie  
Versailles

direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Yvelines  
éducation  
nationale



Ecole Les GOUPILS  
24 Vallée Penaut  
78770 GOUPILLIERES

**Procès-verbal de la réunion du Conseil d'école n° 3  
en date du 30/06/2020**

<b>Education Nationale</b>	<b>Parents d'élèves</b>	<b>Commune</b>
<p><u>Présents :</u> Directeur/ Directrice: Madame FLETCHER</p> <p><u>Absent(s) excusé(s) :</u> Enseignante : Madame LEROUGE</p> <p>Madame Florence ALLORA, Inspectrice de l'Education Nationale</p>	<p><u>Présents :</u> Madame BRETON Madame DESROUSSEAUX Madame LAIFAOUI-LECOMTE Madame LOPEZ</p>	<p><u>Présents :</u> Madame le Maire Régine FRANCOIS. Monsieur LOISEL, Conseiller municipal.</p> <p><u>Absent(s) excusé(s) :</u></p>

Désignation du secrétaire de séance : **Madame FLETCHER**

Début du conseil : **18h00**

**1/Année scolaire 2019/2020**

**a) Gestion de la crise sanitaire**

Mesdames FLETCHER et LEROUGE ont assuré pendant les deux mois de confinement la continuité pédagogique à distance. A partir des vacances d'avril, tous les élèves ont pu bénéficier de classes virtuelles. 1 seul élève ne s'est pas connecté. Le bilan est positif, tant pour les élèves et leur famille que pour les enseignantes.

Axe d'amélioration : la communication entre la mairie, l'école et les représentants de parents d'élèves. Même si tous les partis se sont attachés à communiquer les informations du mieux possible et dans les délais impartis, les représentants de parents d'élèves soulignent l'importance de relayer les informations accompagnées des explications qui les justifient.

La première semaine d'école, nous avons accueilli 12 élèves en CM1/CM2 et 12 élèves en CP/CE1/CE2. Depuis le 22 juin, tous les enfants sont revenus à l'école.

Le protocole sanitaire est allégé depuis le 15/06. Les enseignantes ne sont plus tenues de porter un masque dès lors que la distance avec les élèves est d'au moins 1 mètre. L'espace de 4m2 par enfant est réduit d'une distance d'un mètre entre chacun. Les jeux de cour ont été réintroduits et les enfants peuvent de nouveau utiliser le matériel de classe et ramener leur cartable à la maison.

Quelques chiffres transmis par l'Inspection :

Depuis le 12 juin, nous avons réussi à rescolariser progressivement jusqu'à 50% des élèves sur la circonscription de Beynes.

Lundi 22 juin : plus 84% des élèves étaient de retour à l'école. Il s'agit du plus fort taux des Yvelines (département : 71%).

## **b) Prises en charge diverses effectuées**

Lecture du bilan transmis par le RASED, joint en annexe.

## **c) La sécurité aux abords de l'école**

Ce dossier déjà évoqué lors des précédents conseils est toujours à l'étude, afin de sécuriser les abords de l'école au niveau de la route « vallée penaut ».

Il est rappelé aux parents l'importance d'utiliser le parking construit le long du bois des châtaigniers pour déposer et récupérer les enfants, afin de limiter les voitures à l'entrée de l'école.

## **d) Le périscolaire et la garderie**

Madame Le Maire et les parents d'élèves tiennent à saluer le travail du personnel périscolaire qui apporte satisfaction à toutes les familles.

Les horaires de garderie à la rentrée restent inchangés. A partir de 7h30 le matin jusqu'à 8h50 ; de 16h30 à 19h le soir.

Trois points sont à l'étude et seront réfléchis pendant l'été :

- L'inscription à la garderie à la semaine ou au moins deux jours avant pour le matin afin de ne pas faire venir la personne en charge à 7h30 alors qu'il n'y a aucun enfant présent.
- La personne qui assurera la garderie du matin reste à définir car Stéphanie et Christine qui en sont responsables depuis la reprise des classes le 2/06 ne seraient pas sûres d'être disponibles en septembre sur ce créneau.
- La sécurité aux abords de l'école avec une personne qui régulerait la circulation de 8h50 à 9h et de 16h25 à 16h35.

## **2/Retour sur le conseil des directeurs du 23/06/2020**

### **Bilan de cette année particulière :**

A l'issue de cette année scolaire il apparait que :

- L'écart semble s'être creusé entre les élèves les plus fragiles et les plus performants,
- Les deux semaines de reprise vont permettre de repérer certaines difficultés et de préparer la rentrée pour tenir compte de l'hétérogénéité des acquis,
- Le ministre de l'Education nationale a annoncé que des évaluations nationales seraient mises en place en CP, CE1 et 6ème à la rentrée et proposées pour les autres niveaux. Nous en reparlerons à la rentrée de septembre.
  - ⇒ Les représentants de parents d'élèves soulignent qu'ils ne comprennent pas l'intérêt pédagogique de ces évaluations. Madame Fletcher rappelle qu'elles permettent d'établir le niveau des élèves en début d'année afin d'adapter les apprentissages. Néanmoins, les représentants de parents d'élèves font part de leurs doutes sur l'efficacité de ces évaluations et soutiennent qu'elles sont chronophages et sources d'angoisses pour les élèves, en particulier les élèves en difficulté.
- Remarques positives de plusieurs directeurs d'écoles de la circonscription:
  - Des élèves fragiles ont pu progresser car ils ont été présents sur les pôles durant toute la période de confinement et ont pu bénéficier ainsi d'un accompagnement individualisé.
  - D'autres élèves ont également progressé car mieux suivis par leurs parents sur cette même période.
- => Pour lutter contre l'échec scolaire : des dispositifs nationaux et départementaux sont proposés cet été.

### **Les stages de réussite de l'été**

L'éducation Nationale propose deux stages d'une semaine pendant l'été pour les élèves du CP au CM2 qui auraient besoin d'une aide spécifique en français et en mathématiques. Ces stages sont sur la base du volontariat des familles après proposition de l'enseignant. Sur l'école, il a été proposé à deux élèves en cycle 2 et à 5 élèves en cycle 3.

Ils se dérouleront, pour l'école des Goupils, à l'école de Septeuil, par petits groupes qui n'excéderont pas 10 enfants.

### C'est Parti pour le CE1 (non évoqué oralement au conseil d'école):

Il s'agit d'un projet départemental dont l'objectif est de permettre aux élèves de CP sur tous les territoires de continuer à s'entraîner à la lecture, au niveau du code et de la fluence, et de lire des ouvrages de littérature de jeunesse pendant l'été.

Ce projet est organisé en plusieurs étapes :

- Dans un premier temps, l'enseignant évalue les élèves en leur faisant lire 5 phrases afin de déterminer le niveau de chacun et de sélectionner ainsi les livrets de code et de fluence adaptés à son niveau.
- Dans un second temps, il présente les ouvrages de littérature de jeunesse en racontant brièvement l'histoire à l'aide des résumés et en montrant les pages de couverture.

Pour motiver les élèves, des activités numériques et des devinettes dans le livret de fluence ainsi qu'un jeu d'enquête dans le livret de code leur sont proposés. Pour les albums, il est également proposé à l'élève de dessiner son personnage préféré et de choisir un passage qu'il lira devant les autres à la rentrée.

Ce projet verra sa continuité en septembre : une grande fête de la lecture au CP et au CE1 sera organisée.

### Piscine de Montfort l'Amaury :

Expérimentation à l'étude d'un accueil massé sur 10 séances consécutives (soit 10 séances de suite au même créneau horaire sur deux semaines). L'apprentissage massé permet de meilleurs résultats en termes d'apprentissage. Du point de vue sanitaire, cela permet un très faible brassage de populations par semaine. Les CP ont été placés prioritairement l'après-midi. Des bilans seront faits régulièrement afin d'envisager la poursuite de ce dispositif.

L'école de Goupillières se rendrait à la piscine en séances massées du mardi 4 au mardi 25 mai inclus. Cette information reste à confirmer car elle n'a pas été validée par la communauté de communes.

## 3/ Perspectives pour la rentrée 2020

### a) Les effectifs prévisionnels

A ce jour, il y a 16 inscrits en CP-CE1-CE2 et 11 inscrits en CM1-CM2, selon la répartition suivante :

- 6 CP
- 5 CE1
- 5 CE2
- 5 CM1
- 6 CM2

La structure pédagogique n'est pas encore définitive et évoluera en fonction des dernières inscriptions. Pour l'instant, la structure privilégiée reste celle de la répartition par cycle, à savoir CP-CE1-CE2 dans une classe et CM1-CM2 dans l'autre. Madame Fletcher conserve la direction de l'école et probablement la classe de cycle 3.

### b) Les projets

L'année 2019/2020 qui a été marquée par la crise sanitaire nous a empêchés de mener à terme les projets entamés :

- La classe linguistique autour de Harry Potter pour les CM1/CM2
- La sortie à Blois à la maison de la magie pour toute l'école
- L'entretien du potager
- Les rencontres chantantes pour les CP-CE1-CE2
- La kermesse de l'école

Madame Lerouge quittera l'école ce 3 juillet. Nous sommes en attente de savoir qui la remplacera. Madame Fletcher préfère attendre la nomination du nouvel enseignant avant de s'engager sur des projets. Néanmoins, des idées sont déjà à l'étude.

Les parents des élèves de CM2 ont été remboursés de l'acompte versé pour le voyage en Angleterre. Il a été laissé libre choix aux parents de CM1 de laisser l'acompte à l'école pour financer le projet qui verra le jour ou d'obtenir remboursement.

A ce sujet, l'organisme avec lequel nous aurions dû partir, CLC, nous propose un avoir du montant déjà engagé, d'une valeur de 3572€ à valoir sur toute la gamme CLC Voyages Scolaires Educatifs, en France et à l'étranger. Conformément à l'ordonnance, si l'avoir n'a pas été utilisé (partiellement ou en totalité) au bout de 18 mois, CLC procèdera au remboursement des sommes non utilisées, sur simple demande adressée à leurs services.

Si nous souhaitons un remboursement dès maintenant, CLC ne reversera qu'une partie de l'acompte engagé. Monsieur Loisel et les Représentants de Parents souhaitent se renseigner pour étudier la possibilité d'un remboursement dans sa totalité dès maintenant. En effet, étant donné que l'avoir concerne l'école de Goupillières et celle de Flexanville, un remboursement immédiat de la totalité des fonds engagés permettrait de ne léser aucune des deux coopératives.

### **c) Organisation de la rentrée**

La prérentrée des enseignants se tiendra le lundi 31/08.

La rentrée pour les élèves aura lieu le mardi 1<sup>er</sup> septembre. Les enfants seront attendus dans la cour dès 8h50 pour être accueillis par les enseignants.

Les listes de fournitures seront publiées sur le site de l'école durant le mois de juillet. Nous invitons les parents à le consulter peu de temps avant la rentrée pour bénéficier des dernières informations qui pourraient subvenir durant l'été.

Rappel de l'adresse du site : <http://lesgoupils.toutemonecole.fr>

Photographie scolaire : elle aura lieu le 29 septembre après-midi. Nous allons de nouveau travailler avec Flash Images, car nous n'avons pas été satisfaits de la prestation de Class'Photos que nous avons testé cette année.

Fin de séance 21h15

Signature du président du conseil d'école

*FLETCHER Mylène*

